

## **Un projet d'avenir pour l'Europe**

Rencontre avec les jeunes

**Invité spécial: Michel Barnier**

**– 10 octobre 2002 –**

Bonjour à chacune et chacun d'entre vous. J'imagine que vous m'autoriserez à m'exprimer dans ma langue maternelle. Mais nous avons la chance d'avoir des interprètes qui peuvent aider ceux qui, parmi vous, assez rares en Roumanie, ne comprendraient pas le français. Tout à l'heure, le premier-ministre, que je suis allé voir, m'a invité, de manière un peu surprenante, à participer à la réunion du Conseil des ministres – une demi-heure simplement, je n'ai pris la place de personne – et j'ai trouvé que c'était un grand privilège que de pouvoir participer au Conseil des ministres d'un pays comme la Roumanie en m'exprimant en français et surtout en étant compris par tous les ministres. Donc je suis heureux de saluer ce lien supplémentaire qui me relie à votre pays que je connais assez bien, pour y être venu plusieurs fois, à la fois comme ministre français à une certaine époque, puis comme parlementaire et aujourd'hui comme commissaire.

Cette rencontre, que j'ai souhaitée, avec des jeunes roumains plus particulièrement – ceux qui ont plus de 30 ans veulent bien m'excuser – fait partie du temps que je prends chaque semaine pour expliquer ce que je fais, comment fonctionne cette Commission Européenne, où en est le projet européen. Et peut-être, pour qu'on se connaisse mieux, au-delà de ce que vous aviez pu dire vous-même, je voudrais vous expliquer à quoi sert et ce qu'est un commissaire européen. Mais pas pour vous raconter ma vie, mais pour vous expliquer ce que représente cette institution très exceptionnelle et très unique dont j'ai l'honneur de faire partie depuis trois ans.

La Commission Européenne est une institution unique. Dans aucune organisation internationale il n'existe une telle institution aujourd'hui. Elle a été créée en 1957 avec le Traité de Rome. A l'époque il y avaient 6 pays, 3 grands et 3 plus petits – l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas – qui, grâce à quelques hommes politiques très courageux – Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer et

quelques autres – ont imaginé, pour éviter que les guerres ne recommencent, et il y avait déjà eu dans le siècle au moins deux guerres civiles en Europe entre Français et Allemands et d'autres, qu'il fallait créer un système politique suffisamment puissant et fort entre ces pays, volontaire, pour que non seulement ils se tiennent bien entre eux, qu'ils se fassent la promesse définitive d'être en paix entre eux, mais que, cette promesse étant faite, ils fabriquent du progrès par leur action commune, plutôt que d'entretenir des conflits. Et voilà comment est né le projet de l'Union Européenne.

La toute première étape d'ailleurs était une étape politique, mais aussi économique, puisque avant le Traité de Rome il y a eu une Communauté regroupant le charbon et l'acier des 6 pays européens. Et donc à partir de ce moment-là il n'y avait plus eu un charbon allemand ou un acier français, il y avaient un charbon et un acier européens. Donc on a commencé par un projet politique – cette promesse de paix et de stabilité –, on a tout de suite fait de l'économie pour créer des liens sur l'économie entre ces pays et ensuite on a, étape par étape, mis en place des politiques communes, créé le Marché Commun en supprimant les barrières douanières, puis il y a quelques années la monnaie unique. Nous en sommes là aujourd'hui, à cette Union qui, entre temps, a accueilli, au-delà des 6 pays, 3, puis 4, puis 5, aujourd'hui nous sommes donc 15.

La décision qui a été proposée hier par la Commission Européenne est d'accueillir en 2004 10 nouveaux pays et un peu plus tard la Bulgarie et la Roumanie. Donc, un projet qui continue, mais qui reste le même, avec les mêmes promesses que se font les pays qui adhèrent entre eux, la promesse de paix, de stabilité, de démocratie, la promesse de respecter une règle du jeu commune dans un certain nombre de domaines, le projet qui continue, mais qui reste le même, qui s'amplifie et qui est donc forcément plus difficile à gérer. Et déjà à cette époque, en 1957, ces hommes politiques courageux ont imaginé que pour que cela fonctionne, pour que ces six pays puissent travailler ensemble et mettre en commun certaines politiques, il fallait, au milieu, placer une institution indépendante, qui ait la charge de préparer, de proposer, de surveiller et d'exécuter. Et voilà comment est née la Commission Européenne en 1957, une institution indépendante et collégiale, qui a le pouvoir exclusif de proposer, non pas de décider, sauf dans un domaine particulier, qui est celui de la concurrence. Nous sommes l'autorité européenne de concurrence et donc nous autorisons et nous refusons des fusions et nous veillons à ce

que les règles de concurrence soient loyales et respectées au sein de l'Union. Pour tout le reste, nous proposons. Nous sommes les seuls à pouvoir proposer des projets de loi, ce qu'on appelle des directives, des Livres Blancs et des Livres Verts qui suscitent des débats, après quoi nous exécutons et aussi nous participons, entre ceux qui décident – le Conseil des Ministres et le Parlement Européen, qui souvent co-décident ensemble sur nos textes – nous participons au processus législatif pour aboutir à un accord.

Je voudrais un instant vous expliquer comment fonctionne cette Commission. J'ai dit institution indépendante. La première chose que l'on fait quand on est nommé commissaire européen c'est d'aller devant la Cour de Justice pour prêter serment. Nous prêtons serment d'être indépendants des intérêts privés et des intérêts nationaux. Et donc vous le voyez bien, même si je suis Français et fier de l'être, je ne suis pas à Bruxelles pour représenter mon pays. Je suis à Bruxelles pour participer à l'intérêt général européen et à la fabrication de cet intérêt général européen, qui est bien différent et bien supérieur à l'addition des intérêts nationaux des six pays ou des quinze et un jour des vingt-sept pays. Nous sommes donc un lieu indépendant, qui propose, qui rendait compte au Conseil des ministres et au Parlement, à la Cour des comptes aussi, mais où s'élaborent chaque semaine des positions qui sont assez proches de l'intérêt général. Et ces positions s'élaborent non pas parce que le président de la Commission nous dit „C'est comme cela qu'il faut proposer”. Non, ces positions d'intérêt général s'élaborent parce que nous mettons ensemble collégialement nos opinions, nos sensibilités. Nous sommes 20 commissaires européens de droite, de centre, de gauche, et même un commissaire vert, nous avons des cabinets autour de nous, comme des ministres qui sont plurinationaux, pluralistes sur le plan politique et nous sommes obligés de nous mettre d'accord. Donc, l'intérêt général européen que nous exprimons, il est construit par ce travail collégial. Et c'est en cela que j'ai qualifié tout à l'heure la Commission Européenne d'institution unique. Et ce travail, ce rôle de la Commission Européenne qui était absolument indispensable au début, quand nous étions six, qui est aujourd'hui encore plus indispensable, il va être vital lorsque nous allons très bientôt élargir l'Union Européenne.

En vous racontant l'histoire de cette Commission je vous ai également décrit les raisons de ce projet européen, qui est d'abord un projet de stabilité et de paix et qui est devenu au fil des années un projet de progrès collectif et partagé. Et ces raisons-là restent

valables aujourd'hui. Nos entreprises, dans le même marché, ont davantage d'opportunités. Elles ont une règle du jeu commune, règles qu'ils doivent respecter en matière de droit du travail ou de pollution, d'environnement et qui sont harmonisées. Certains impôts le sont aussi, comme la taxe à la valeur ajoutée. Donc, une concurrence qui est moins déloyale, ils ont des politiques communes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de concurrence, je vous l'ai dit tout à l'heure.

Nous avons des actions de solidarité en commun. Au sein de ce collège la fonction première est d'être responsable de la politique de cohésion. Cette politique représente et mobilise le deuxième budget de l'Union Européenne, qui est un budget de 215 milliards d'euro pour la période de 2000-2006, qui est le budget de la solidarité. Je dis le deuxième parce que le premier budget est celui de la Politique Agricole Commune, mais après l'agriculture, le budget de la solidarité régionale, dont j'ai la charge, est la deuxième grande politique communautaire et consiste à aider les régions, beaucoup plus les régions pauvres, un peu moins les autres, pour éviter une Europe à deux ou trois vitesses. Et d'ailleurs dans ce cadre-là, qu'avant même l'adhésion des pays de l'Europe Centrale et Orientale, baltiques ou méditerranéennes, avant l'adhésion de la Roumanie ou de la Bulgarie, nous vous aidons par des crédits de pré-accession qui financent déjà aujourd'hui des projets d'environnement ou des transports, par exemple. Ce projet reste le même: il s'est amplifié, les raisons initiales sont toujours justes et je voudrais dire qu'aujourd'hui, comme le monde a beaucoup changé, depuis une vingtaine d'années, qu'il y a une dimension différente pour l'économie, avec la mondialisation, qu'il y a eu cet immense changement dont vous avez été les acteurs avec la libération politique, démocratique, que vous avez vous-mêmes voulue, dans ce pays comme dans les autres. Et donc la chute du mur de Berlin et du Rideau de Fer, qu'il y a la révolution de la technologie, de la société de l'information, avec Internet, qu'il y a aussi de nouvelles menaces, de nouveaux enjeux en matière de sécurité, sans doute tel ou tel Etat peut-il continuer à menacer – on parle de l'Iraq actuellement, par exemple, mais ce n'est pas tellement ces menaces-là que j'évoque dans ma tête, c'est davantage les nouveaux enjeux de sécurité que sont le terrorisme, la drogue, les mafias, la corruption. Et donc, de mon point de vue, en plus des raisons initiales du projet européen, il y a de nouvelles raisons aujourd'hui en raison de l'état du monde. Et naturellement dans ce monde totalement

ouvert, les portes et les fenêtres sont ouvertes pour tous les peuples, c'est clair que les Européens, lorsqu'ils parlent d'une seule voix, lorsqu'ils s'expriment ensemble pour défendre leur modèle de société, pour défendre leurs intérêts économiques, ont beaucoup plus de poids et se font davantage respectés. Je prends un exemple qui intéresse l'économie, qui est celui du commerce, il y a maintenant une Organisation Mondiale du Commerce, il y a des négociations entre les pays, certains sont naturellement beaucoup plus puissants que d'autres. Quand, dans la grande rencontre internationale qui a eu lieu il y a quelques mois, il a fallu discuter avec les Américains, avec les Japonais et avec d'autres, l'Europe a pu se faire entendre ou écoutée parce qu'elle parlait d'une seule voix, celle de mon collègue commissaire Pascal Lamy, qui s'exprimait au nom des 15 pays de l'Union Européenne et donc représentant 350 millions de consommateurs. Donc c'est aussi notre intérêt d'être ensemble et de traiter ou d'aborder un certain nombre de sujets en commun plutôt que chacun chez soi ou chacun pour soi.

Alors ce projet continue, il y a de nouvelles raisons, il doit préserver une originalité que je veux souligner devant vous et qui fait que nous ne sommes pas une nation européenne, que nous ne voulons pas être une nation européenne, que nous ne sommes pas une fédération, au sens où les Etats-Unis sont une fédération d'Etats, où l'Allemagne est une fédération, nous ne sommes pas une nation européenne divisée en Etats, nous sommes, et c'est cela l'originalité que je veux souligner, nous sommes plusieurs nations, 15, bientôt 27, qui veulent rester des nations. La nation roumaine est une nation avec sa langue, avec son identité, avec son originalité, avec sa différence et il faut respecter ces différences. Et en même temps que ces pays qui veulent rester des nations réussissent à travailler ensemble et à être une communauté politique et un jour une puissance politique. Donc cela est un point très important pour à la fois dire l'originalité de la construction européenne, fédération de nations, qui mettent une part de leur souveraineté en commun pour davantage se défendre, davantage compter, davantage être écoutées et qui veulent quand même garder chacune leurs différences.

Plus on est nombreux, plus est difficile. Non pas en raison de la qualité des pays qui sont autour de la table, mais simplement en raison du nombre. Parce que, quand on est 27 ou 30 autour de la table, qu'il faut se parler, qu'il faut s'écouter, qu'il faut travailler ensemble et qu'il faut décider ensemble, c'est deux fois plus compliqué que

lorsqu'on est 15. Et lorsqu'on est 15 c'est deux ou trois fois plus compliqué que lorsqu'on est 6. Donc, plus nous sommes nombreux, plus le fonctionnement des institutions européennes, le fonctionnement de cet ensemble est compliqué. Je prends un exemple: il y a beaucoup de sujets, trop de sujets où, pour décider une action, une politique, les ministres de l'Union Européenne doivent être unanimes. Cela veut dire qu'un seul peut bloquer aujourd'hui les 14 autres. Et, dans quelques années, un seul pourra bloquer les 26 autres. Donc ce risque de blocage il est deux fois plus grand, mathématiquement, mécaniquement, lorsqu'on est 30 au lieu de 15. Et donc voilà pourquoi, par exemple, une des réformes qu'il faut faire est qu'il faut absolument limiter le vote à l'unanimité, il faut absolument réduire le droit de véto aux quelques grands sujets importants et décider à la majorité qualifiée.

Alors je viens de parler de ce projet qui continue et qui trouve de nouvelles raisons de se développer dans l'actualité, dans la société telle qu'elle est. C'est à ce projet que votre pays veut adhérer, sur une base volontaire et nous sommes heureux de cette perspective, nous souhaitons l'accompagner et l'aider. Nous avons dit hier que le choix que vous avez fait, de fixer l'objectif de 2007 pour être prêts à être membres de l'Union est un choix que nous prenons en compte et nous allons accompagner la Roumanie pour tenir cet objectif de 2007. Mais, en même temps, vous vous préparez, et je sais que c'est difficile, que cela demande des efforts, qu'il y a eu de l'impatience, qu'il y a des risques politiques à prendre pour se préparer à adhérer à l'Union Européenne. En même temps, du côté de ceux qui sont déjà dans l'Union, le temps n'est pas à être spectateurs ou à être passifs. Il est davantage à se préparer aussi et parallèlement. Vous devez rentrer dans l'Union Européenne qui fonctionne, vous devez entrer dans une Communauté Européenne qui soit capable d'avancer et non pas d'être bloquée parce qu'on est trop nombreux. Donc nous avons à mettre de l'ordre aussi dans la maison et c'est l'objet de cette Convention, dont vous avez sans doute entendu parler, à laquelle je participe comme commissaire européen, avec mon collègue Vitorino, Convention qui doit proposer dans quelques mois une Constitution européenne. Mettre les Traités ensemble de manière plus simple, plus lisible qu'aujourd'hui, réaffirmer les valeurs qui nous réunissent, les droits des citoyens, les politiques que nous voulons mettre en commun, les institutions qui sont au service de ses valeurs et de ses politiques. Voilà, nous avons

comme charge de travailler à un projet de Constitution européenne et puis c'est ce texte qui devra dire aussi, comme je le souhaite, que l'Union européenne ce n'est pas seulement un supermarché, c'est aussi une communauté solidaire et c'est une communauté qui veut être une puissance politique, avec une politique étrangère commune et une politique de défense commune. Donc, dans cette Convention, avec cet objectif d'une Constitution, nous travaillons ensemble. Pas seulement les 15 pays de l'Union d'aujourd'hui, mais les représentants de votre gouvernement, de votre Parlement, qui sont, je peux vous l'assurer, sur un pied d'égalité avec les pays de l'Union et qui d'ailleurs jouent un rôle important dans cette Convention et je pense aux représentants roumains, mais aussi à quelques autres sont assez écoutés et influents dans cette Convention et c'est très important qu'on prépare cette Constitution européenne non pas à côté de vous pour vous dire: „Voilà le résultat”, mais que votre pays soit dans le travail actuel pour nous nous aidons mutuellement à faire ce texte de Constitution.

Mais c'est un enjeu très important. Il est probable d'ailleurs que nous allons terminer ce travail en 2004, 2003, avec les chefs d'Etat et de gouvernement qui devront décider finalement et que la nouvelle Constitution européenne sera probablement promulguée ou ratifiée en même temps que vous entrerez dans l'Union européenne, presque au même moment. Donc cela sera aussi symbolique. Ce que je veux simplement vous dire en vous parlant de cela c'est que vous allez adhérer à un projet formidable, à un vrai projet politique, dans lequel vous ne devez pas perdre votre âme. Le général de Gaulle, qui a été président de la République Française, qui a été d'ailleurs à l'origine de mon engagement politique personnel, disait: „Il faut pas que l'Europe broie les peuples comme dans une purée de marrons”. Nous ne voulons pas broyer les peuples européens dans une purée de marrons, nous voulons que les peuples restent ce qu'ils sont avec leur identité et chacun leur âme, il y a une âme roumaine, comme il y a une âme française, et c'est l'addition, non pas la fusion, l'addition de ces différences, en même temps qu'une volonté commune, qui donne et sa force et sa singularité à l'Union Européenne.

Pour que ce projet continue, vous voulez y participer tout en restant vous-mêmes, nous vous attendons et nous voulons vous aider à réussir cette adhésion et comme vous l'avez bien compris cela demande de votre part un effort important parce que vous revenez de très loin, d'une économie collectivisée, d'un Etat de droit très faible, d'un

pays qui n'était pas démocratique. Tout cela vous l'avez maintenant acquis, mais s'agissant des réformes économiques, s'agissant de la réforme judiciaire, s'agissant de l'Etat de droit, s'agissant de l'agriculture, le chemin de la réforme n'est pas terminé pour vous et donc moi je veux vous dire que nous respectons et quelquefois nous admirons beaucoup l'effort qui est fait ici et dans d'autres pays pour se préparer.

Mais vous n'êtes pas seuls à devoir faire un effort. De notre côté aussi, dans l'Union actuelle, il y a un effort de préparation notamment sur la question des institutions dont j'ai parlé tout à l'heure. Donc nous travaillons à une Europe unie, pas une Europe uniforme, nous travaillons à une Europe qui doit être un grand marché pour le bien des entreprises et des consommateurs, une communauté solidaire et vous avez besoin de cette solidarité. Je vous ai déjà dit qu'elle était acquise aujourd'hui avant même votre adhésion. Aujourd'hui la Roumanie reçoit 680 millions d'euro pour financer les projets qui intéressent les gens dans leur vie quotidienne, les routes ou l'environnement. Un grand marché, une communauté d'idées et j'espère aussi une puissance politique qui permette d'affronter certains enjeux en termes de sécurité intérieure et extérieure en commun, c'est-à-dire en étant plus forts parce qu'on est ensemble, plutôt que chacun chez soi. Merci de votre attention.